

1. **Dictée avec aides** : prévoir des aides, par exemple des affiches collectives avec des mots à utiliser pendant la dictée, devant ou derrière les élèves qui les consultent librement, ou fiches individuelles. [ce qui permet à l'enfant de consulter son propre lexique, de confirmer des hypothèses sur des mots ou dans le pire des cas, de copier rapidement, avec une chance de mémoriser une forme juste.

2. **Dictée préparée** : traitement collectif des problèmes majeurs posés par le texte, juste avant l'activité ou en différé puis dictée habituelle. Plusieurs « préparations » possibles sur plusieurs problèmes, un seul, schématisation des phrases, repérage des chaînes d'accord

3. **Auto-dictée** : texte préparé en classe, collectivement avec le maître, appris individuellement à la maison et restitué sous forme individuelle.

4. **Dictée abrégée** : à partir d'un texte long préparé, seules certaines phrases sont dictées. On peut décider aussi d'abréger la dictée pour certains élèves, dans un souci de différenciation pédagogique.

5. **Dictée copiée (avec léger différé ou sans)** : il s'agit de restituer un texte qui a été vu quelques minutes auparavant, copié au tableau ouvert puis refermé ou sur des bandelettes de papier. (Il est intéressant aussi de faire copier tout simplement un texte que l'élève a sous les yeux. Consignes : le recopier, en temps limité, sans laisser une erreur). Ce dispositif privilégie la mémoire visuelle.

6. **Dictée dialoguée ou commentée avec le maître** : lecture du texte complet. Lecture de la première phrase avec ponctuation ; écriture par chaque élève ; relecture ; toutes questions peuvent être posées au maître, sauf la demande de la bonne réponse ; en fonction des pistes ouvertes, corrections éventuelles de la première phrase. Idem pour la deuxième phrase.

7. **Dictée dialoguée entre enfants** : même déroulement que ci-dessus. Mais le maître n'intervient pas, si possible : les enfants se posent des questions entre eux. Consignes : ils doivent répondre par des procédures. Ex : « Qu'est-ce que je mets à la fin de tu chantes ? ».

Réponse attendue : « il faut regarder le tu » et non pas « tu mets un s ». Difficile à mettre en place. A tenter quand la forme précédente (dictée dialoguée avec le maître) est bien en place et comprise par la classe.

8. **Dictée à trous** : permet de cibler l'évaluation sur les problèmes traités, en excluant tout autre parasitage.

9. **Dictée à choix multiples** : forme à ne pas négliger qui permet la récupération en mémoire de la forme juste. Elle a été « stockée » mais souffre de problème de récupération. Des exercices comme la **reconstitution de texte**, ou **l'imprégnation de texte** se prêtent aussi très bien à des objectifs orthographiques. Ecrire le texte à apprendre au tableau ; effacer au fur et à mesure les mots à travailler ; les remplacer éventuellement par un dessin pour garder mémoire. Demander de les réécrire puis les effacer encore. Jouer sur les effacements et les reconstitutions jusqu'à mémorisation des formes.

10. **Dictée au maître**, avec confrontations collectives des propositions. La maître prend en charge un certain nombre de problèmes et provoque les verbalisations des élèves sur certains points importants.

11. **Dictée d'étiquettes** (un seul mot à placer en regard d'une image) pour les CP

12. **Dictée quotidienne d'une phrase** avec un problème particulier (traité pendant la période de façon répétitive) ; la solution trouvée est « négociée » ensuite à deux, et corrigée tout de suite par l'enseignant. Rituel efficace.